



## LE CV (IV)

# «Ce qui se **CONÇOIT BIEN**, se partage clairement»



## ■ L'ORGANISATION DU CV

En ce qui concerne l'organisation du CV, on retrouve trois types de présentations :

- **ordre anti-chronologique** : il commence par l'expérience la plus récente et remonte dans le temps. On met ainsi en avant ce qui est souvent le plus significatif et le plus proche de l'activité souhaitée. Si tel n'est pas le cas, une autre formule conviendra mieux ;
- **ordre thématique** : on regroupe les expériences par thèmes et domaines de com-

pétences (technique, commerce, gestion...). Cette méthode est préférable si le parcours professionnel comporte des périodes d'inactivité ou si l'on veut regrouper des expériences trop nombreuses ou trop diversifiées ;

- **CV par compétences** : proche du précédent, il consacre une première partie à la description détaillée des compétences techniques, relationnelles... et dans une deuxième partie, il indique simplement le parcours professionnel avec les dates, la

Prendre en compte le partage via les réseaux sociaux et la diversification des modes de recrutement est indispensable. Mais vous optimiserez d'autant plus ces nouvelles opportunités que vous aurez peaufiné la cohérence de votre présentation.

fonction occupée et le nom de l'entreprise.

## ■ SUR QUELS SUPPORTS DIFFUSER VOTRE CV ?

La profusion des outils à votre disposition mérite un inventaire (non exhaustif) :

- **les outils de gestion et de diffusion de CV en ligne** type [www.doyoubuzz.com](http://www.doyoubuzz.com), [moncv.com](http://moncv.com)... ;
- **les réseaux sociaux professionnels** : LinkedIn, Viadeo ;
- **les comptes « gazouilleurs »** type Twitter ;
- **les CVthèques** des sites emplois ([www.apecita.com](http://www.apecita.com) ; [www.apec.fr](http://www.apec.fr) ; [monster.fr](http://monster.fr)...) ;
- **les CV vidéo** ([www.cv-video.fr](http://www.cv-video.fr)).

Si vous devez élaborer un CV dans une langue étrangère, il ne s'agit pas d'une simple traduction du vocabulaire mais vous devez respecter les conventions de présentation.

## ■ SOYEZ COHÉRENT !

Soyez méthodique si vous optez pour une utilisation maximale des différents supports. Il n'est pas rare de relever des incohérences de dates voire des différences majeures d'activités lorsque l'on compare le CV envoyé par mail et le profil diffusé sur les réseaux sociaux. L'imprécision, le flou ou les

contradictions sur les activités effectuées sont susceptibles d'inquiéter l'entreprise qui recrute, l'incitant ne pas sélectionner votre CV, votre profil. Souvent les entreprises se renseignent auprès de vos anciens employeurs sur les postes ou stages précédents. Pour les rassurer et les convaincre, rien de tel, donc, qu'un référent dont on fournit le contact : maître de stage, directeur, responsable hiérarchique... Assurez-vous de leur accord avant de mentionner leurs coordonnées, mais ne négligez pas ce réflexe simple pour montrer que vous n'avez pas peur que l'on parle de votre travail antérieur.

## LE CONSEIL APECITA

Si aucun support n'est à négliger, il importe de voir quels sont les plus pertinents pour votre profil : un second d'exploitation sera peu « chassé » sur LinkedIn, tout comme un informaticien, sauf spécialisation spécifique, a peu d'intérêt à consulter les offres d'emploi de la presse agricole locale.